AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C.C.P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Supplément n° 1 au Bulletin n° 44 de MAI 1964.-

A V E R T I S S E M E N T S.-

V I G N E

BLACK-ROT.- Dans les vignes intéressées par cette maladie, effectuer un second traitement dès que possible.

VERS DE LA GRAPPE.- Vol en cours, important par endroits.

Dans les Vignes où les dégâts sont habituels, intervenir à la fin de cette semaine.

A R B R E S F R U I T I E R S

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER.-

De graves infections primaires sont encore possibles. Dans les vergers traités dès réception de notre note du 8 Mai, il y a lieu de renouveler la protection.

CARPOCAPSE.-

Dans le Sud du département de la CORREZE, secteur habituellement exposé à des attaques précoces, effectuer un traitement mixte, Tavelure-Carpocapse.

Dans les autres régions, il est encore trop tôt pour intervenir contre ce ravageur.

I N F O R M A T I O N S.-

V I G N E

CIGARIER.- Contre cet insecte qui enroule les feuilles en cigare, nous rappelons que les produits suivants sont efficaces : D.D.T., H.C.H., LINDANE, CHLORDANE, PARATHION, ALDRINE.

OÏDIUM.- Par beau temps, effectuer un traitement dans les Vignes sensibles. Nous rappelons que les premières interventions contre cette maladie sont très importantes.

MILDIOU.-

Au point de vue "Avertissements Agricoles", il est très important de connaître la date d'apparition et l'importance des foyers primaires de Mildiou. Comme chaque année une prime de 10 F sera attribuée aux premières personnes qui nous feront parvenir des feuilles attaquées. Ces échantillons seront adressés à la Station entre 2 feuilles de papier buvard légèrement humectées au départ. Ne seront pris en considération pour l'attribution de la prime que les envois auxquels seront joints les indications suivantes :

Date de la découverte et lieu (bas-fond, coteau ...)
Cépage, âge de la vigne et mode de taille.
Situation des feuilles attaquées (1ère, 2ème, 3ème feuille ...).
Importance de l'attaque.

Clermont-Ferrand, le 19 Mai 1964.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 522 du 19 Mai 1964 - 2.000 exemplaires - ABONNEMENT 1964 - Expédition n° 8.

P97